

COMITE DU JURA FFPJP

COMMISSION ARBITRALE

Réunion du 13 février 2009 à Salins les Bains

Présents :

Mme Françoise GAUTHIER.

Mrs Christian CANIOTTI, Jean-Pierre CLEMENT, Paulo DE BASTOS, Julien DUCRET, Stéphane DURIF, Michel GRANDPERRIN, Georges LAMEIRAS, Jules MOMBOBIER, David et Gilles OUTREY, Patrick PETETIN, Alain SIMONIN et Christian VALET.

Excusés :

Mrs Dominique BADET, Pierre BINDA, Patrick CLAVELIN, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, José MARQUES, Jacques PARIS, Ludovic PATRINOS, Michel PYDO et Jean-Paul REVERBERI.

Absents :

Mme Danièle BIANCHETTI.

Mrs Michel BIANCHETTI, Jean-Michel BROCARD, Célian BORRULL et Laurent OLIVIER.

1 : Mot du Président de la commission.

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue et je remercie, plus particulièrement, Jean-Marie MARAUX, Président du Comité du Jura et de la ligue de Franche-Comté, Jean-Yves GAGLIARDI, président de la Pétanque Salinoise pour leur présence ce soir et Philippe MEULLE, correspondant du Progrès, qui viendra prendre une photo en vue de la rédaction d'un article de presse. Jean LOCATELLI, arbitre national est excusé pour raison de santé.

Avant d'engager nos travaux, je voudrais vous témoigner toute mon émotion face aux malheurs qui frappent durement notre commission : 3 décès en un an, en laissant de côté les considérations arbitrales, je peux vous dire qu'humainement, c'est difficile. Après Richard CRETIAUX et Noël TOURNIER, c'est un autre arbitre très actif de notre commission qui nous a quittés le 29 janvier dernier : René GIANCATARINO. René est parti accompagné par de nombreux licenciés du secteur dolois et plusieurs dirigeants jurassiens qui ont fait le déplacement au Deschaux. Le Comité du Jura et la commission arbitrale avaient commandé une gerbe à cette occasion. J'ai reçu, à ce propos, samedi dernier un message de remerciements de la famille. Pour eux et tous les proches des arbitres qui sont décédés, je vous demande quelques instants de recueillement.

Ces drames ajoutés à une désertion préoccupante de certains arbitres contribueront à rendre le travail de la commission encore plus difficile. J'ai appris récemment que Jérôme LINDA ne reprenait pas de licence, ce que je peux comprendre, mais la moindre des choses serait de m'en avertir et je n'ai pas à l'apprendre par tierce personne. Je n'ai de cesse d'interpeller les présidents de clubs tout au long de l'année et au moment de l'assemblée générale afin de les encourager à présenter des candidats : je le dis sereinement et sans vouloir faire du catastrophisme, si rien ne bouge, certains championnats ne seront pas pourvus en arbitres, peut-être pas cette année mais cela se présentera. Je suis alarmiste et réaliste. J'ai la conviction qu'une solution passe par la sensibilisation des jeunes et des féminines : jeunes car notre commission ne se renouvelle pas dans la tranche d'âge 20-30 ans, ce sont les écoles de pétanque qui doivent sensibiliser les jeunes. On ne peut pas apprendre à jouer à un jeune, à l'envoyer sur un championnat et ne pas lui enseigner quelques points de règlement fondamentaux : elle est là la sensibilisation.

Pour les jeunes, puisque j'en parle, la fédération autorise un jeune de 16 ans à se présenter à l'examen d'arbitre départemental. En cas de réussite, il ne peut qu'officier que sur des compétitions jeunes.

Féminines car elles sont devenues des joueuses à part entière avec leurs propres championnats et celles qui jouent plus occasionnellement pourraient s'investir dans l'arbitrage. J'encourage mon successeur à mener une action avec les commissions jeunes et féminine du département.

Je vous remercie tous pour votre engagement passé, certains plus que d'autres, mais je suis inquiet car l'effectif exceptionnel (33 noms sont inscrits à la page 47 de notre calendrier départemental) ne traduit pas une attitude responsable de tous ceux qui se disent arbitres. Si quelques uns peuvent avoir de bonnes raisons pour prendre un peu de recul, je suis moins indulgent avec ceux qui ne prennent pas leur sacoche de l'année mais qui, par contre, fréquentent régulièrement les concours et championnats.

Mon inquiétude est renforcée par deux causes : la première est que la saison arbitrale s'étoffe avec les concours, les championnats, le championnat des clubs et la Coupe de France, la deuxième est l'effritement de notre effectif avec nos drames mais aussi le départ de Raymond BAUDROT qui devient arbitre de ligue pour le comité du Doubs puisqu'il est licencié dans ce département, José MARQUES et de Jérôme LINDA.

Quelques points encourageants : la titularisation des deux arbitres de Moirans, Julien DUCRET et Christian CANIOTTI qui ont réalisé deux bonnes saisons en qualité de stagiaires ainsi que celle de Célian BORRULL, du district de la Chaux, que je n'ai jamais pu observer mais aucun problème ne m'a été transmis.

Le très bon comportement de l'arbitre stagiaire 1^{ère} année Patrick CLAVELIN m'a été rapporté à plusieurs reprises (il devient donc stagiaire 2^{ème} année) et le réengagement de David OUTREY qui a bien soulagé la commission des jeunes lors des différents championnats. Merci à ces cinq personnes pour leur sérieux.

Je finirai ce mot par rappeler que l'arbitre est le représentant de sa fédération et de son comité. L'image d'un comité passe aussi par l'estime que les joueurs ont de ses arbitres.

Je remercie, au terme de ces 6 années de présidence, tous les arbitres qui m'ont apporté leur savoir-faire, leurs compétences, leur diplomatie et surtout leur disponibilité. Beaucoup de travaux ont été menés durant ce long mandat : règlement en salle, amélioration des conditions d'arbitrage par des changements notoires dans le cahier des charges des championnats, les différentes remises à niveau avec la présence d'un arbitre national, la diffusion et la communication auprès des clubs et des joueurs des modifications entérinées par notre fédération, la convocation des arbitres par chaque district au moment de l'élaboration du calendrier pour la désignation d'un arbitre pour chaque concours au calendrier, la désignation d'un arbitre neutre en Coupe de France, un examen d'arbitre sérieux mêlant théorie et pratique, la mise en place d'une convention entre le comité du Jura et les clubs pour des conférences débat (seul le club de Mont sous Vaudrey y a fait appel)...

Les progrès en communication ont été menés grâce à l'informatisation de notre comité et du travail remarquable de Philippe JARCELLAT qui vous permet de consulter toutes les mises à jour de notre règlement et les différents comptes-rendus de la commission. Je vous rappelle également que sur le site de la fédération, dans la rubrique Arbitrage, vous trouverez aussi des informations utiles.

Bien sûr, à l'échelle de notre comité, d'autres chantiers restent à réaliser. Peut-être faudra-t-il aussi revoir les indemnités dérisoires de nos arbitres qui passent tant d'heures au service du Comité Départemental ? 23 € la demi journée, quand on sait qu'elle commence à 13h30 et se finit souvent très tard, cela ressemble à de l'aumône au regard des tarifs appliqués par nos voisins de la ligue. Si les clubs se plaignent, la réponse est simple : qu'ils présentent des candidats !!

2 : Bilan de la saison 2008.

La réunion de la commission du 22 février 2008 à Lons s'est faite en présence de 15 arbitres sur 33 convoqués avec 14 excusés et 2 absents non excusés.

Pour l'année 2008, 1 candidat qui a obtenu son examen : Patrick CLAVELIN donc il sera stagiaire 2^{ème} année.

Pour l'année 2009 : sur 4 candidats, aucun ne l'a passé pour diverses raisons.

Du côté des compétitions, je n'ai pas eu de rapport donc je considère que les arbitrages se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Personnellement, lorsque j'ai pu observer un peu mes collègues arbitres, l'ensemble reste satisfaisant. Néanmoins, quelques uns ne prennent pas toujours le temps pour effectuer des contrôles simples : le temps, les données, les boules et les cercles matérialisés. A quoi servent-ils si les arbitres n'interviennent pas lorsque les joueurs les mordent ? Je le dis depuis longtemps, arrêtons de n'être que des mesureurs de points.

Je voudrais une dernière fois remercier Jules MOMBOBIER pour son immense disponibilité et donc pour ses nombreux services rendus à la commission.

Concernant le colloque national à Paris, Michel DEMOUGEOT et moi-même devions nous y rendre. Suite à l'accident de Michel, j'ai préféré annuler mon déplacement vu que les personnes que j'avais contactées étaient indisponibles.

Enfin, en six ans, j'ai constaté une grande avancée dans le soutien du Comité Départemental pour le corps arbitral. Il est indispensable car les deux sont nécessaires pour réussir nos missions communes.

3 : Présentation des nouvelles modifications du règlement.

Avant de commencer, Paulo DE BASTOS remercie Jean-Marie MARAUX qui a passé commande des nouveaux règlements qui sont donc distribués aux présents. Encore un bel exemple de communication et de transmission des nouvelles informations.

Les modifications du règlement sont présentées aux arbitres par vidéo projection. Le Président de la commission, Paulo DE BASTOS, remercie très chaleureusement Michel DEMOUGEOT, qui, pendant sa rééducation, a préparé, à la main gauche, ces documents présentés ce soir. C'est l'occasion d'ouvrir un échange et de faire une mise au point sur les changements du règlement. Encore Merci Michel et bon courage pour la suite. Concernant les convalescences et les ennuis de santé, j'en profite pour souhaiter bon rétablissement à Michel PYDO, qui a été récemment opéré.

Licence carte à puce : je rappelle que les exigences des arbitres sont les mêmes pour les joueurs porteurs de cette nouvelle licence : simplement le corps arbitral ne pourra pas être tenu responsable des nombreuses tromperies qui se dessinent à l'avenir :

EX : une licence sans photo devient la licence de n'importe qui. Je mets au défi tout organisateur de pouvoir être certain que le porteur d'une licence carte à puce est bien le propriétaire de cette licence.

EX : l'entrée de la date pour la validité du certificat médical.

D'autre part, les joueurs devront avoir avec eux leur certificat de non contre indication à la pratique d'un sport pour les concours gérés manuellement. J'apprends en tendant l'oreille que de nombreux clubs n'ont pas rendu le document à leurs joueurs...

Toujours est-il que contrairement à ce que peut dire la fédération, chaque joueur doit être en possession de sa licence et qu'aucune dérogation ne doit être accordée. C'est mon avis et je m'insurge contre des dirigeants, heureusement non jurassiens, qui disent que la renommée d'un joueur peut lui permettre de jouer s'il a oublié sa licence. C'est le discours de certains présidents de ligue et de membres de la fédération, alors soyons vigilants car c'est le début d'une discrimination qui se fait encore au dépens des joueurs de base qui eux n'auraient aucune excuse en cas d'oubli.

TRES IMPORTANT : c'est une décision qui concerne les joueurs mais que vous devez transmettre dans vos clubs respectifs :

- les champions de ligue, issus de championnats avec préqualificatifs départementaux, seront exemptés de phase préqualificative départementale l'année suivante à condition de se réinscrire dans la même formation et de se réinscrire à ce même championnat. Le but étant de permettre à des champions de ligue de remettre leur titre en jeu.

4 : Désignation des arbitres sur les différents championnats.

Voir tableau en annexe.

Le Président remercie sincèrement ceux qui s'engagent en cette nouvelle saison. Les désignations ont posé de nombreux problèmes faute de candidatures et ce sont les présents qui doivent assurer les carences des absents. Ceci ne manque pas d'interpeler les présents qui s'indignent de cet état de fait.

5 : Désignation de deux arbitres pour le championnat de France à Lons

Les modalités pour la désignation par les comités se sont renforcées suite aux exigences de notre fédération. En effet, elle souhaite que les comités organisateurs désignent des arbitres de ligue par le biais de la commission régionale d'arbitrage. De plus, la limite d'âge est une autre contrainte puisqu'elle est fixée à 65 ans. La fédération désignera deux arbitres nationaux ou internationaux et de fait, je proposerai à la prochaine réunion de la commission régionale arbitrale le nom de Jean-Pierre CLEMENT.

Pour le 2^{ème} arbitre, la décision sera prise le 10 mars en vous disant que je serai candidat.

Accord de principe de tous les participants.

6 : Désignation des arbitres pour le premier tour de la Coupe de France.

Le comité départemental a constaté de nombreux manquements quant au respect du règlement de cette compétition : licences non présentées, certificat médical non à jour, tenue non homogène... Les arbitres appartenant à l'un des clubs qui se rencontrent ont une attitude parfois proche du laxisme, en particulier, avec les joueurs de leur propre club.

De fait, la date butoir de ce premier tour est fixée au 29 mai 2009. Le Comité Départemental a entériné le 8 février 2008 l'indemnité qui sera identique pour tous les arbitres. Il s'agit d'un forfait de 40 € que se partageront les deux clubs : 20 € chacun. Je préviendrai dès ces prochains jours les présidents de clubs qui reçoivent pour ce premier tour en leur donnant vos coordonnées et ce sont eux qui se chargeront de vous contacter pour fixer le jour de la rencontre avant le 29 mai, date butoir.

PCHS (Domblans)	<	Poligny	Arbitre : GRUNEISEN
Morez	<	Pont de Poitte	Arbitre : REVERBERI
Dampierre	<	DPC	Arbitre : OUTREY
Clairvaux	<	Champagnole	Arbitre : GRANDPERRIN
Saint Claude	<	Mont sous Vaudrey	Arbitre : LAMEIRAS
Moirans	<	Salins	Arbitre : CLEMENT
PBJ	<	Champvans	Arbitre : DURIF
ABJ	<	Bletterans	Arbitre : PETETIN

Merci à ceux qui s'engagent dans cette nouvelle mission.

7 : Questions diverses.

Présidence de la commission :

Après ma proposition en 2006 de voir Christian VALET me remplacer au terme de ce mandat, celle-ci était en suspens en attendant la nouvelle composition du Comité Directeur du Comité du Jura à l'issue de cette année électorale. C'est chose faite et je vous propose aujourd'hui de désigner Christian VALET à cette présidence. Si parmi vous l'un souhaite se présenter, je rappelle qu'il doit être membre du CD 39.

Il est élu à l'unanimité.

Avant de lui donner la parole pour la fin de cette réunion, je souhaite que tous les arbitres fassent preuve de solidarité autour de notre nouveau président.

Le nouveau président Christian VALET remercie l'ensemble des présents et souhaite que tout se passera bien.

La sous-commission arbitrale chargée d'évaluer les fautes commises par les arbitres. Siègent Jean-Paul REVERBERI, Michel DEMOUGEOT, Françoise GAUTHIER, Paulo DE BASTOS et Gilles OUTREY. Christian VALET remplace Paulo DE BASTOS.

Joueurs interdits de championnats :

Jacky BACHET du CD 39 jusqu'au 6 octobre 2009.

Alain BENZONI et Fabrice DUFOUR du CD 70 jusqu'au 5 juin 2009.

Examen d'arbitrage 2010 :

La fédération demande à ce que la note d'obtention de l'examen départemental soit de 13 sur 20. Dans notre CD, l'examen comporte une partie théorique (pétanque et jeu provençal) et une partie pratique (situation de jeu et mesures).

Parole donnée à Jean-Marie MARAUX : Président du CD 39 et de la ligue de Franche-Comté.

« Je félicite Paulo pour ces 6 années de présidence et Christian pour cette nouvelle responsabilité. De même, je remercie tous les arbitres qui œuvreront sur les championnats et autres en cette année 2009. Le comité du Jura continuera à vous soutenir. »

Question de Patrick PETETIN concernant le concours de Châtelneuf où il a été de nombreux manquements pour un concours officiel au calendrier. Paulo DE BASTOS lui répond qu'il n'a jamais reçu de rapport ni de joueurs, ni de l'arbitre, ni même d'arbitres joueurs ce jour-là. Donc, par conséquent, aucune action ne peut être menée.

Le débat des licences temporaires est relancé. Paulo DE BASTOS signale qu'il demande une annulation de ces délivrances depuis de nombreuses années avec Michel DEMOUGEOT car elles sont sources d'une injustice vis-à-vis des joueurs licenciés. Le président Christian VALET entend bien évoquer ce problème des licences temporaires à la prochaine réunion du CD 39.

La séance est levée à 22h15 autour d'un verre de cidre.